Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

ID: 079-200041317-20210412-C__50_04_2021-DE

niortagglo Agglomération du Niortais

Votants: 82

 $Convocation \ du \ Conseil \ d'Agglom\'eration:$

le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - CONVENTION OPÉRATIONNELLE D'ACTION FONCIÈRE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Titulaire·s présent·e·s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire·s absent·e·s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

SLOW

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - CONVENTION OPÉRATIONNELLE D'ACTION FONCIÈRE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Monsieur Jacques BILLY, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Conformément à la convention-cadre n°79-16-055 signée entre l'EPF de Nouvelle-Aquitaine et la CAN le 5 mai 2017 relative à l'aménagement des centres-bourgs et centres-villes ;

La Commune de Saint-Hilaire-la-Palud, la CAN et l'EPFNA souhaitent établir une convention opérationnelle qui leur permette d'engager une réflexion sur la requalification de maisons et de locaux d'activité vacants, dans le centre-bourg et en périphérie de Saint-Hilaire-la-Palud.

La commune a ciblé, d'une part, des patrimoines vacants et dégradés en centre-bourg, destinés à être réhabilités pour y réaliser des logements et implanter de l'activité et, d'autre part, deux anciens sites d'activité vacants, en vue de leur requalification.

Aussi, la convention prévoit un périmètre de réalisation, portant sur les biens du centre-bourg et sur lequel une démarche d'intervention foncière sera engagée par l'EPFNA. Trois périmètres de veille foncière portent sur les parcelles correspondant à un ancien garage automobile, des locaux d'activités vacants et des maisons d'habitation à l'abandon.

La durée de la convention est fixée à 3 ans à compter de la première acquisition. Les modalités sont précisées à l'article 4 de la convention. L'engagement financier maximal de l'EPFNA est de 300 000 €.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention ci-jointe ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention, ainsi que tous les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 82 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Jacques BILLY